

LE LIVRET D'ACCUEIL !

2015

2016

GUIDE A L'USAGE DES NOUVEAUX (ET FUTURS) ADHERENTS

LE FONCTIONNEMENT
DU SYNDICAT

.....

NOTRE HISTOIRE ET
QUELQUES UNS DE
NOS PRINCIPES

.....

NOS REVENDICATIONS



éducation
Sud

Solidaires
Union
syndicale

SUD éducation 13
29 Bd Longchamp
13001 MARSEILLE
sudeduc13@sudeducation.org
tél: 04 91 91 99 78

LE LIVRET D'ACCUEIL !

sommaire

Edito **P. 3**

SUD éducation : quel syndicat? **P. 4**

- >> D'OU VIENT SUD EDUCATION ? UN PEU D'HISTOIRE DES LUTTES SOCIALES **p. 4**
- >> UN FONCTIONNEMENT AUTOGESTIONNAIRE ET HORIZONTAL **p. 6**
- >> UN SYNDICAT INDEPENDANT ET DEMOCRATIQUE **p. 8**
- >> SOLIDAIRES L'OUVERTURE SUR L'INTERPROFESSIONNEL **p. 9**

SUD éducation : quelles revendications? **P. 10**

- >> UN COMBAT POUR UNE AUTRE ECOLE, UNE AUTRE SOCIETE **p. 10**
- >> NOS REVENDICATIONS (NON-TITULAIRES, 1ER DEGRE, 2ND DEGRE, LP...) **p. 12**

SUD éducation : comment y militer? **P. 12**

- >> AU QUOTIDIEN DANS SON ETABLISSEMENT **p. 16**
- >> EN PERIODE DE MOBILISATION **p. 17**
- >> CONTRIBUER A LA VIE DU SYNDICAT **p. 18**
- >> TOURNER DANS LES BAHUTS **p. 19**
- >> LES FORMATIONS SYNDICALES **p. 19**

Bienvenue à SUD éduc !

Solidaires. Issu des luttes, Sud éducation s'emploie depuis sa fondation en 1998 à construire un syndicalisme intercatégoriel qui rassemble, au lieu de les diviser, les personnels enseignantEs et non enseignantEs, titulaires ou non, sans considération de corps, de statut, de discipline ou d'activité. Un syndicat qui lutte au côté des précaires (sans papiers, chômeurs/euses...) et qui revendique dans l'Éducation nationale la titularisation de toutes et tous.

Unitaires. Un syndicat qui n'isole pas les personnels du reste du monde du travail. SUD éducation agit au sein de l'Union Solidaires avec les autres syndicats SUD du public et du privé tout en conservant son autonomie. Un syndicat qui ne limite pas ses actions au domaine scolaire ni aux contours d'une profession.

Démocratiques. Rotation des mandats, limitation des décharges syndicales, assemblées générales souveraines : Sud éducation privilégie la démocratie directe. Un syndicat qui refuse la neutralisation des luttes collectives par des stratégies perdantes, excluant l'affrontement véritable avec le pouvoir. Un syndicat qui refuse la cogestion avec l'administration, qui garantit la transparence.

SUD éduc 13



>> D'OU VIENT SUD EDUCATION ? UN PEU D'HISTOIRE DES LUTTES SOCIALES

En 1947, la guerre froide et la contestation de l'hégémonie du PCF sur le syndicalisme ont raison de l'unité de la CGT qui se divise en deux confédérations rivales : la CGT et la CGT-FO (communément appelée FO). Refusant cette scission qui affaiblit le monde du travail, les enseignantEs conservent leur unité dans une FEN (Fédération de l'Education Nationale) provisoirement autonome dont la réunification syndicale constitue un objectif. Défense et promotion de l'Ecole laïque sont au cœur de la doctrine de la FEN qui traverse les décennies en syndiquant massivement les personnels de l'Education nationale, dans une multitude de syndicats catégoriels tout en regroupant en son sein différents courants du mouvement ouvrier (socialistes, communistes, révolutionnaires, autogestionnaires...).

L'éclatement de l'unité syndicale

Minée par la défaite face à l'enseignement privé en 1984 et par la confrontation des corporatismes, la FEN éclate en 1992 après un coup de force de sa direction nationale contre les syndicats et les tendances minoritaires qui sont exclus. L'autonomie provisoire aura duré près d'un demi siècle. Rapidement les exclus constituent la FSU qui devient majoritaire.

La FEN devient UNSA en ouvrant sa syndicalisation au-delà de l'Education nationale.

1995, une nouvelle donne...

Les grèves de décembre 1995 bousculent ce tout nouvel équilibre. La grande grève reconduite des cheminots s'étend à la fonction publique. La direction de la CFDT choisit le camp de la contre-réforme aux côtés de Chirac et Juppé quand au même moment, nombreux et nombreuses sont les syndiquéEs (dont ceux de la CFDT) dans la grève. Là s'affirme la volonté de gestion de la grève par les grévistes eux-mêmes face à des appareils syndicaux pas toujours à l'écoute de leur base. Les AG dirigent la grève. SUD PTT apparaît comme le syndicat le plus en phase avec ce mouvement.

En décembre 1995, l'Education nationale découvre la grève reconductible à l'échelle nationale aux côtés des autres salariéEs. Des personnels de différentes catégories depuis longtemps en opposition dans leur organisation ou récemment déçus par les orientations et les pratiques de ces dernières se retrouvent dans la grève reconduite avec des collègues qui ne sont pas ou plus syndiquéEs. De là naît l'idée de SUD éducation, à un moment où SUD Rail se constitue à la SNCF.

quel syndicat ?

Naissance d'une nouvelle forme de syndicalisme enseignant

En mai 1996, les statuts provisoires d'un syndicat national sont déposés à Paris. SUD éducation apparaît à Toulouse, à Lyon, à Montpellier, en Mayenne en Saône et Loire, dans l'Aisne et les réunions se multiplient.

Durant deux ans les syndicats SUD éducation dont le nombre ne cesse d'augmenter, se retrouvent régulièrement dans des rencontres nationales afin de coordonner leurs actions et construire une structure nationale SUD éducation. En juin 1998, le congrès constitutif de la fédération SUD Education se déroule à Lyon. Pour rompre avec les traditions de corporatisme dans le syndicalisme de l'Education nationale, le choix d'un syndicat intercatégoriel, regroupant tous les personnels est affirmé.

La construction d'un syndicat intercatégoriel dans le 13 !

Dans les Bouches-du-Rhône SUD éducation a vu le jour en 1999. A cette occasion, des militantEs de différents syndicats de l'éducation nationale, depuis longtemps oppositionnellEs dans leur organisation, ou plus récemment déçuEs par les orientations et pratiques de celles-ci, se sont retrouvés dans la lutte avec des collègues qui, pour les mêmes raisons, n'étaient pas ou plus syndiquéEs. Comme ailleurs, les adhérentEs ont décidé de rompre avec le syndicalisme traditionnel dans l'Education nationale, son

« autonomie » qui l'a isolé de la problématique de l'ensemble des travailleurEs, et sa logique corporatiste qui imprègne jusqu'aux sphères les plus combatives. Ils ont donc créé un syndicat inter catégoriel pour tous les personnels de ce champ professionnel. Depuis sa création, le syndicat des Bouches du-Rhône s'est nettement développé. Il a largement participé aux luttes qui ont émaillé ces dernières années, en particulier durant le conflit de 2003 et aux côtés des étudiantEs et dans les AG inter pro lors du mouvement anti-CPE.

SUD éducation 13 aujourd'hui

Longtemps considéré comme représentative, la Fédération SUD éducation ne bénéficie plus de ce statut depuis les élections professionnelles de 2014 qui ont vu les organisations syndicales plus réactionnaires se renforcer. Cette perte de représentativité nous handicape à plus d'un titre puisqu'elle limite notre nombre de décharge, restreint nos droits syndicaux comme le dépôt des préavis de grève par exemple.

Cependant au niveau départemental, notre audience s'est plus que maintenue puisque nous sommes toujours présents en CAPA (Commission Académique Paritaire) et que nous avons gagné un siège au CCP (Commission Consultative Paritaire) pour les personnels non-titulaires.



SUD éducation :

quel syndicat ?

Du syndicat départemental...

L'Assemblée Générale

Elle se réunit régulièrement (en moyenne toutes les trois semaines) et a vocation à regrouper tous les adhérents. Elle est souveraine: elle détermine les actions, les orientations, les stratégies du syndicat entre deux congrès (les congrès ont lieu tous les deux ans). Elle mandate les représentants aux conseils fédéraux, ainsi qu'aux congrès fédéraux. Elle mandate aussi les représentants aux rencontres intersyndicales et aux commissions paritaires.

L'équipe syndicale

Elle rassemble toutes les personnes bénéficiaires de toutes les sessions de l'AG, prépare les compte-rendus. Elle assure la formation à tous les



...à la Fédération

Le Conseil Fédéral (C.F)

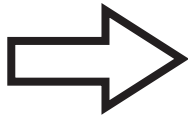
Il réunit six fois par an les délégués mandatés de chaque syndicat. Il est souverain en ce qui concerne les actions et les positions fédérales. Son objectif est de coordonner les actions et les positions des différents syndicats départementaux qui la composent. Il mandate et contrôle la commission exécutive, et définit l'orientation et les actions de la fédération entre deux congrès. Il définit aussi le contenu du journal national.

La Commission exécutive.

Une douzaine de membres élus (déchargés à mi-temps) contrôlent strictement exécutif : la C.E. est le lien de la fédération, en suivant et consultant par mail les syndicats. Elle n'a pas le pouvoir de « direction », ni sur les décisions. Ses membres représentent les instances au niveau national.

>> UN FONCTIONNEMENT AUTOGESTIONNAIRE ET HORIZONTAL

les personnes volontaires
ficiant d'une décharge. Elle
maines et reste ouverte à
Elle met en œuvre les déci-
les ordres du jour et diffuse
gère la transmission de l'in-
adhérents.

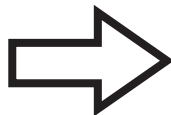


Le Conseil de Solidaire 13

Il se réunit une fois par mois le vendredi matin et rassemble les représentants de tous les syndicats, du public et du privé membres de Solidaires 13. C'est le cadre interprofessionnel dans laquelle s'inscrit SUD éducation. ToustEs les adhérentEs peuvent y assister ou se faire mandater pour y participer.



désignéEs par le conseil fédéral
léEs par celui-ci. Il s'agit d'un man-
assure le fonctionnement quoti-
les mandats donnés en CF , et en
en cas de besoin. Elle n'a aucun
syndicats locaux, ni sur la fédéra-
la fédération devant les différentes



Le Bureau National de Solidaires

La fédération est représentée au bureau national de l'union syndicale Solidaires (instance décisionnaire de l'union) par deux déléguéEs désignés à l'année par le conseil fédéral. Ces déléguéEs expriment les mandats qu'ils ont reçus du conseil fédéral et rendent compte des décisions et débats en cours au CF suivant.





>> UN SYNDICAT INDEPENDANT ET AUTOGESTIONNAIRE

Un outil au service des luttes et de celles et ceux qui les font

Le syndicalisme tel que nous le pratiquons à Sud éducation, au sein de Solidaires, c'est avant tout un syndicalisme de transformation sociale. Cela implique la création d'un rapport de force solide et la construction de luttes sociales capables d'imposer une autre répartition des richesses. Au quotidien cela se traduit également par la défense des droits de toustEs les salariéEs, syndiquéEs ou non, quel que soit leur statut.

Nous travaillons à l'élaboration collective des revendications et organisons la mobilisation, en favorisant l'unité et la prise en charge de l'action par ceux qui la mènent. C'est pour cela que nous tenons aux Assemblées Générales de grévistes, car pour nous, la grève appartient à ceux qui la font. Pour cela, le syndicat doit être fort, unitaire et démocratique. Nous voulons que chacunE puisse intervenir et se faire militantE quand il le souhaite, car nous sommes attachéEs à un syndicalisme qui puise sa force à la base. C'est dans ce sens que, fidèles à la Charte d'Amiens, fondatrice du syndicalisme de transformation sociale, nous ne pouvons concevoir le syndicat que comme totalement indépendant du pouvoir politique.

Un fonctionnement à l'image de nos principes.

Pour nous, le chemin est aussi important que l'objectif à atteindre. En effet, si nous avons pour ambition de construire une société égalitaire, démocratique et émancipatrice, il nous paraît indispensable d'appliquer ce principe au quotidien que ce soit dans les luttes comme dans notre fonctionnement syndical. Ainsi à SUD éduc, toustEs les adhérentEs peuvent participer aux AG souveraines. C'est la démocratie directe qui prévaut. Les mandats sont tournants et révocables, les déchargéEs sont éluEs pour appliquer les décisions de l'AG. La durée du temps de décharge est limitée pour rester au contact de la réalité et éviter la professionnalisation. Les éluEs qui siègent dans les commissions paritaires ou les représentantEs dans les différentes instances, doivent rendre des comptes et refuser la cogestion. Dans nos pratiques nous essayons de créer les cadres pour l'expression de toustEs. Le syndicat est conçu comme un outils émancipateur pour le présent et l'avenir.

Pour résumer, le syndicat, c'est nous toutes et tous, c'est ce que nous décidons d'en faire.

quel syndicat ?

Et la Fédération ?

SUD éducation est structuré en syndicats départementaux, eux-mêmes regroupés en une fédération (la Fédération des syndicats SUD éducation), qui est elle-même membre de l'union syndicale Solidaires. La fédération n'est pas une structure pyramidale, ce sont les syndicats locaux qui mandatent la fédération, non l'inverse.

>> SOLIDAIRES: L'OUVERTURE SUR L'INTERPROFESSIONNEL

La fédération SUD Education est affiliée, depuis sa création à l'union syndicale interprofessionnelle Solidaires. L'Union syndicale Solidaires regroupe actuellement plus de **60 fédérations ou syndicats nationaux et rassemble au delà des 100 000 membres**. Elle est présente dans la quasi totalité des départements à travers des Unions interprofessionnelles locales. Dans les Bouches du-Rhône, l'union syndicale existe depuis 1999 et s'est développée petit à petit. La dynamique s'est accélérée durant les cinq dernières années et un fonctionnement de plus en plus cohérent et démocratique se met en place. Les syndicats membres appartiennent à des secteurs professionnels très divers, **aussi bien du secteur public que du secteur privé : aérien, banques et finances, culture, éducation, énergie, industrie, métallurgie, Poste et télécom, rail, recherche, santé...**

A l'occasion des derniers mouvements sociaux, dans notre département, les cortèges

Solidaires ont été de plus en plus revendicatifs et de plus en plus fournis. Mais surtout, ils ont réalisé, là où d'autres étaient absents, l'interpro dans une perspective de « grève générale », notamment dans les Assemblées Générales des travailleurs en lutte.

C'est une autre façon de vivre les structures interprofessionnelles. En ce sens, nous avons **l'ambition de contribuer à répondre à la crise du syndicalisme** et de participer à sa rénovation pour redonner aux salariéEs le goût de l'action collective. Notre union syndicale essaye de développer une stratégie et une pratique permettant aux salariéEs de faire le lien entre ce qu'ils vivent sur leurs lieux de travail et d'autres combats sociaux. C'est à ce titre que Solidaires compte parmi les **fondateurs d'ATTAC**, participe à la **Coordination de la marche mondiale des femmes**, est engagé dans le **réseau des Marches européennes contre le chômage la précarité et les exclusions, RESF**, dans le **combat antifasciste avec VISA**.



une autre école

Une école publique et indépendante

- > Un service public d'éducation unique et gratuit, indépendant des pouvoirs politiques, religieux, patronaux et économiques.
- > L'arrêt de tout financement public de l'enseignement privé, pour une nationalisation laïque de l'école.
- > Une formation professionnelle publique, généraliste. Contre l'ouverture d'un marché de l'éducation souhaitée par le patronat.
- > Le refus de la logique sécuritaire (fichage des élèves ; partenariat école/police...), au profit de la prévention. Il faut privilégier la prévention de la difficulté sociale et scolaire, en lieu et place de la logique sécuritaire : l'échec scolaire ne doit plus être présenté comme relevant de la seule responsabilité des élèves, des familles et des enseignantEs.

Une école démocratique

- > Promouvoir des pratiques et des valeurs coopératives d'entraide, entre collègues, entre élèves et ainsi remettre en cause les valeurs de concurrence et l'idéologie de compétition sur lesquelles se fondent l'école et la société capitaliste.
- > Contre l'école-entreprise : pilotage, indicateurs, management, mérite, autonomie...
- > Pour un mode de fonctionnement antihierarchique et collégial des établissements, à l'image d'une société autogestionnaire.
- > Contre l'inspection sanction, infantilissante, qui n'a rien de pédagogique et ne fait qu'encourager l'individualisme et la compétition.

Une école émancipatrice

- Donner à chacunE une formation polyvalente, une éducation émancipatrice éveillant la conscience critique.
- > Permettre l'accès au savoir et l'épanouissement de tous les élèves, quelle que soit leur situation sociale.
 - > Garantir de bonnes conditions d'enseignement : effectifs restreints, dédoublements, équilibre entre diversité des matières et horaires suffisants.
 - > Offrir un large choix d'options aux élèves tout en refusant le «marché aux options» qui ne sert que la concurrence entre établissements.
 - > Refuser le livret de compétences, outil normatif, imposé et stigmatisant, présenté comme réponse à l'échec scolaire. C'est un dévoiement du vocabulaire pédagogique.

quelles revendications?

>> UN COMBAT POUR UNE AUTRE ECOLE, UNE AUTRE SOCIETE

une autre société

Face aux politiques d'austerités rendons coups pour coûts

Comme à chaque séisme économique, les forces de la finance et des multinationales utilisent cette conjoncture pour détruire ce qui reste de droits et acquis sociaux, et renforcer leur domination. En Europe comme ailleurs, les gouvernements et les forces politiques, avec l'assentiment d'une partie des forces syndicales, convertis à la loi du profit et à la concurrence « libre et non faussée », infligent depuis des décennies, des régressions sociales toujours plus radicales, transfèrent sur les citoyenNEs les coûts des crises du capital, sapent les fondements des protections sociales et des services publics, et dénie le danger écologique généré par le productivisme. Quelle société voulons-nous ? Une société où le coût humain, le coût financier, le coût pour la société, et le coût écologique, nous rapprochent de la barbarie, ou un autre monde, fondé sur la sauvegarde des biens communs et de la planète, de la solidarité, le partage des richesses, et l'égalité ? Un monde où les capitalistes nous coûtent cher ou un monde où la solidarité et l'égalité nous enrichissent mutuellement ? Loin de rompre avec les politiques néolibérales, le gouvernement actuel a au contraire poursuivi l'offensive menée par leurs prédécesseurs pour faire régler par les salariéEs et la majorité de la population, la facture de la crise.

POUR UNE AUTRE VISION DU MONDE

Nous sommes dans une situation paradoxale. La légitimité du modèle libéral est de plus en plus contestée, avec les crises à répétition et les désastres sociaux qu'il engendre, mais les résistances des mouvements sociaux, dans la plupart des pays européens, n'ont pas encore été assez puissantes pour bloquer les politiques d'austérité. En France, comme ailleurs, les organisations syndicales et toutes les forces sociales, ont ce défi à relever. Face à la désespérance sociale sur laquelle prospèrent les forces politiques d'extrême droite, comme le FN en France, aucun raccourci ne remplacera le travail de terrain au plus près des salariéEs, des chômeurs-euses, des retraitéEs, pour convaincre de la nécessité de réponses sociales en rupture avec la logique du système capitaliste et de la construction de mobilisations de masse pour les imposer au pouvoir politique et réduire l'extrême droite à la marginalité.



| Pour les profs des écoles et les instits

- > Création de postes en nombre suffisant et réduction des effectifs
- > Prise en charge de la difficulté scolaire par l'Education nationale sur le temps de classe et le maintien et le renforcement de réseaux d'aide complets partout.
- > Des programmes favorisant l'expérimentation, l'esprit critique et la coopération et qui assurent les droits à l'égalité filles-garçons et luttant contre toutes les formes de discrimination.
- > L'élaboration d'une évaluation au service des apprentissages.
- > Une organisation de l'école qui respecte les rythmes de l'enfant et donc une autre réforme des rythmes ainsi que le retour à un financement équitable des écoles sur tout le territoire.
- > Devant les inégalités territoriales accrues pour les élèves, nous exigeons un retour au financement par l'État des projets éducatifs et culturels.
- > Refusons les dépassements de service avec récupération - l'annualisation de notre temps de travail - pour imposer le respect des horaires maxima conformément au statut des PE. De même nous revendiquons la différenciation des temps de travail.

| Pour les travailleurs/euses sociaux/ales

Rien de ce qui a été mis en place par les gouvernements de droite n'a été remis en cause depuis 2012. Aussi, SUD Education continue de dénoncer les atteintes à la déontologie et au secret professionnel des AssistantEs de Services Sociaux. La généralisation des politiques sécuritaires, la loi dite de prévention de la délinquance, les différentes lois sur l'entrée des étrangères sur le territoire. Quand le gouvernement poursuit une politique d'austérité et de remise en cause des services publics, nous réaffirons notre volonté de maintien des AssistantEs de Services Sociaux dans l'Education nationale et donc dans la fonction publique d'Etat.

Nous dénonçons les recrutements de salariéEs précaires quand moins de 100 postes ont été créés en 10 ans et qu'il manque près de 500 AS pour couvrir les besoins des établissements. Ainsi, les responsabilités et la charge de travail imposées aux personnels n'ont cessé d'augmenter, sans les recrutements pour tant nécessaires. Nous nous opposons également à un déroulement de carrière lié à l'arbitraire de «l'évaluation-notation», nous revendiquons une même carrière pour tousEs et l'accès immédiat de tousEs au cadre A de la fonction publique d'Etat.

quelles revendications?

>> NOS REVENDICATIONS

AED

- > La généralisation des contrats de 3 ans et la possibilité de choisir entre des contrats de un, deux ou trois ans.
- > Des emplois du temps aménagés permettant la poursuite des études et l'octroi obligatoire du crédit d'heures pour formation.
- > La mise en place de la prime ZEP pour toustEs.
- > L'accès à une formation réelle liée aux missions définies par le contrat (comme «secouriste sauveteur au travail»).
- > Un recrutement académique réduisant la subordination à l'arbitraire des chefs d'établissements et les recrutements de «copinage».

Pour les non-titulaires

PERSONNELS SOUS CUI

- > Le recrutement de l'ensemble des collègues en CUI dans le statut le plus favorable correspondant aux missions pour lesquelles elles ont été recrutées.

AVS

- > Titularisation des AVS en poste sans condition de concours et création d'un véritable statut.
- > Création d'une formation de qualité, adaptée et rémunérée qui conduit à l'obtention d'un diplôme d'état de niveau 4.
- > L'inclusion dans les équipes pédagogiques.
- > La possibilité de signer des contrats à temps plein.
- > La fin de l'annualisation des heures et une revalorisation des salaires conséquentes.
- > La reconnaissance des parcours professionnels antérieurs.

ENSEIGNANT-E-S CONTRACTUEL-LE-S

- > La titularisation immédiate et sans conditions de concours ni de nationalité de tous les collègues contractuellEs.
- > L'accès aux mêmes conditions de formation que les stagiaires mais avec des thématiques adaptées à leurs expériences.
- > Un reclassement plus avantageux qui prend en compte l'ensemble du parcours professionnel.



quelles revendications?

Pour les profs du secondaire

- > Création de postes en nombre suffisant et réduction des effectifs (20 élèves max, 16 en REP)
- > L'arrêt des logiques manageriales, et du pouvoir accru des chefs d'établissements, fin des inspections infantilisantes.
- > Remplacement des primes par des décharges horaires, arrêt de la multiplication des tâches et des missions non-rémunérées. De même généralisation de la prise en compte du temps de travail en équipe.
- > Dans le même sens, il faut mettre fin à la politique des heures supplémentaires avec une compensation qui se traduirait par une augmentation des salaires (+ 400 euros pour toustEs).
- > Construction d'une politique d'Education prioritaire ambitieuse, retour de tous les établissements concernés dans la carte des REP+, maintien des SEGPA et développement des ULIS.



POUR LES CPE

- > Pas plus de 200 élèves par CPE
- > Le respect de nos horaires hebdomadaires de 35 heures toutes tâches confondues et du temps de concertation formalisée avec tous les partenaires.
- > La reconnaissance et la protection de notre statut garantissant une véritable autonomie professionnelle, vis à vis des injonctions hiérarchiques, dans le strict respect de nos missions éducatives.

POUR LES PROFS D'EPS

- > Nous défendons une pratique physique et sportive où l'élève est considéréE comme un sujet sensible, non comme producteur ou productrice de performances, qui associe la notion de plaisir aux apprentissages et à la construction de soi. Cette conception s'oppose aux «valeurs» du spectacle sportif actuel (élitisme, culture du chef, souffrance, violence, résultat à tout prix, machisme).
- > Nous prônons également une pratique physique et sportive où les droits à l'égalité filles-garçons sont affirmés et mis en oeuvre ainsi que la lutte contre toutes les formes de discrimination.
Enfin nous dénonçons les inégalités territoriales qui influent sur la qualité des infrastructures à disposition des enseignantEs d'EPS et de leurs élèves.

quelles revendications?



Dans les lycées pro

- > Pour les élèves, nous réclamons l'indemnisation des stages et la mise en place d'une formation polyvalente et solide. Nous revendiquons également le développement des passerelles avec les filières technologiques et générales.
- > Nous réclamons la prise en compte du temps de concertation dans les services et réduction des tâches administratives toujours plus nombreuses au profit des tâches pédagogiques.
- > Nous revendiquons la fin du bac pro en 3 ans et le retour à une formation de 4 ans. De même nous dénonçons le développement de l'apprentissage qui conduit souvent à une formation et main d'oeuvre au rabais au bénéfice des entreprises qui profitent des cadeaux fiscaux au détriment des finances publiques. De même nous exigeons la reconnaissance du droit du travail pour les apprentis et la comptabilisation de ces années de formation dans le calcul de la pension de retraite.
- > Nous nous battons également contre les conséquences néfastes de l'acte III de la Décentralisation qui assujettit les filières aux bassins d'emplois au détriment du choix d'orientation des élèves et menace des PLP.

Pour les CO-PSY

Les services d'orientation de l'EN subissent depuis plusieurs années autant de dégradations de leurs conditions d'accueil du public et de travail de leurs personnels (recrutement de COP quasi inexistant, fermetures de CIO avec des perspectives alarmantes pour la rentrée 2015...) que de remise en question du sens même de leurs missions (régionalisation, orientation tout au long de la vie, insertion plutôt qu'orientation scolaire, déni de la contribution à la réussite scolaire de tous les élèves...).

- > Nous réclamons un recrutement à la hauteur des besoins: un co-psy pour 500 élèves dans le secondaire.
- > Retour au nombre de CIO existant avant les fermetures de ces cinq dernières années avec des moyens de fonctionnement décents (en personnels, locaux et matériels) et maintien de l'organisation actuelle de leur temps de travail. La gestion des CIO doivent être collégiale et les frais de déplacements entre CIO et les établissements scolaires doit être pris en charge.
- > Le maintien du recrutement des COP en fin de licence suivi de 2 années de formation payées comme fonctionnaire stagiaire.



comment y militer ?

A SUD éducation, nous tenons à rompre avec l'opposition traditionnelle entre adhérentEs « de base » et « dirigeantEs » ou « permanentEs » syndicaux. Chez nous, il n'y pas de dirigeants ! C'est ça l'autogestion...

Chaque adhérent contribue à l'élaboration collective des orientations du syndicat et à la mise en œuvre de ses actions, du niveau local au niveau national. Toutefois, en fonction de ses souhaits, de ses disponibilités, de ses motivations du moment, chacunE trouvera parmi ces modes d'investissement ce qui lui convient le mieux. La liste n'est bien entendu pas exhaustive.

>> AU QUOTIDIEN DANS SON ETABLISSEMENT

- ◆ Veiller à la diffusion de la presse SUD. Et en parler avec les collègues.
- ◆ Relayer auprès de ses collègues l'actualité des luttes dans les autres établissements et mutualiser les informations en se rendant sur le site de SUD éducation 13 et sur celui de la fédération. Vous pouvez aussi faire part de vos découvertes ou de vos questions en écrivant sur la liste «adhérents».
- ◆ Afficher les informations de SUD sur le panneau syndical de l'établissement: articles, pétitions, appels à l'action, affiches... En réclamer un, s'il n'y en a pas. Tout document peut être affiché ou distribué dès lors qu'il émane d'une organisation syndicale, même si son contenu ne traite pas de la sphère strictement syndicale et à condition de d'éviter injure et diffamation. L'affichage s'effectue sur des panneaux réservés. En cas d'arrachages répétés, on peut exiger une vitre protectrice et une clé. Ces panneaux sont placés dans des locaux visibles du personnel, mais auquel le public n'a pas accès. Les textes prévoient que le chef d'établissement doit être avisé des documents affichés. Dans la pratique cette disposition ne s'applique que si le chef l'exige. Les documents d'origine syndicale peuvent également être distribués aux personnels, hors de la vue du public, en dehors des heures de service des personnels qui distribuent.
- ◆ Organiser des heures d'information syndicale avec des collègues. Pour cela, les déchargéEs et les autres militantEs constituent un appui « technique » en cas de besoin. Vous pouvez demander une heure de réunion mensuelle d'information sur le temps de travail (pour préparer un C.A. ou débattre d'un sujet particulier). Il est nécessaire d'en faire la demande par écrit une semaine avant la date choisie. (art. 5 du décret n° 82447 du 28/01/1982).

comment y militer ?

- ◆ Il vous est toujours possible de vous présenter sur une liste au Conseil d'Administration de votre établissement. Cette présence permet d'être mieux informéEs et vigilantEs face à certaines dérives du service public (ingérence d'entreprises privées par le biais de conventions, vote des projets, etc.), sans pour autant rentrer dans la co-gestion.
- ◆ Aider et soutenir les collègues en difficulté que ce soit pour différentes raisons. Proposer d'accompagner lors des entretiens les collègues convoquéEs par la direction. Là encore vous pouvez demander des conseils aux autres adhérentEs du syndicat.

>>> EN PERIODE DE MOBILISATION

- >>> Informer les militantEs du syndicat (par la liste adhérents, par exemple) et les camarades de permanence au local de SUD, afin que le soutien syndical puisse s'organiser, y compris matériellement.
- >>> Contacter la presse locale en rédigeant un communiqué de presse. Nous avons des listes de médias.
- >>> Rencontrer le chef d'établissement accompagné d'unE représentantE syndicalE, en cas de différend majeur.
- >>> Assurer la présence et la participation de SUD (signature de communiqués, motions, demandes d'audience...) dans l'établissement, en intersyndicale, vis-à-vis de l'administration.
- >>> Vérifier le caractère démocratique des prises de décision, de l'organisation de l'action, des délégations auprès de l'administration.
- >>> Demander, si nécessaire, au syndicat de déposer, auprès du rectorat ou de l'IA, un préavis de grève couvrant les personnels de l'établissement. Pour être valable en droit, un préavis de grève doit être déposé 5 jours francs à l'avance. Soit, en ajoutant celui d'expédition et celui de la grève, pratiquement une semaine. En cas d'urgence, ce délai peut ne pas être respecté, en usant du préavis fédéral.



>> CONTRIBUER A LA VIE DU SYNDICAT

- ▶ Se rendre aux A.G., une dizaine par an. C'est l'acte essentiel dans la vie du sudiste qui lui garantit épanouissement et prospérité.
- ▶ Réagir à des articles, informations, mots d'ordre syndicaux.
- ▶ Venir aux séances de tirage-pliage de notre journal académique Aix- Marseille, 6 fois par an, qui sont autant d'occasions de vivre un moment sympathique inoubliable.
- ▶ Participer à la réunion hebdomadaire de l'équipe 13, ouverte à tous.
- ▶ Figurer sur les listes de candidatEs présentées aux élections professionnelles.
- ▶ Participer au congrès de SUD éducation BdR : deux jours, tous les deux ans.
- ▶ Ecrire des articles pour notre presse syndicale
- ▶ Venir un moment, sur son temps libre, au local pour donner un coup de main : rédaction de tracts, de courriers, permanence téléphonique, envoi de presse, échange d'infos, discussion avec les camarades présentEs . Notamment dans les périodes de lutte.
- ▶ S'inscrire sur nos listes de discussion par internet pour participer aux débats, diffuser les informations, réagir, faire des propositions...

>> NOS LISTES DE DISCUSSIONS

La liste adhérents sur laquelle toutes les informations importantes circulent. C'est la liste de débat de SUD éducation, chacunE est libre de s'y exprimer quand ille le souhaite.

La liste équipe13 sur laquelle circulent les informations plus pratiques et techniques sur la vie du syndicat au jour le jour. Mais chacunE a le droit d'y être inscrit s'il/elle le souhaite.

Plusieurs commissions de travail sont en cours de réalisation (second degré, précarité...). Chaque commission a sa liste de mail de discussion. Cela permettra d'élaborer des projets en amont avant de les partager avec le reste du syndicat.

comment y militer ?

>> TOURNER DANS LES BAHUTS

- **Pourquoi donc ?** Tout au long de l'année, aller à la rencontre des personnels d'autres établissements est souvent riche: circulation de l'info, connaissance des différents établissements qui nous entourent et des luttes qui s'y mènent, rencontres militantes ou non. Ces rencontres débouchent, à court, et moyen terme sur des combats syndicaux plus sympas, plus en phase avec les collègues, et plus efficaces.
- **Où?** Ça peut être l'école à côté de chez vous ou à Port St Louis du Rhône. Si vous avez des scrupules d'y aller seulE, n'hésitez pas à envoyer un mail sur la liste adhérents pour chercher unE collègue pour y aller. C'est souvent plus sympa à deux.
- ! **Si vous ne savez pas comment faire, il existe de petites fiches détaillées qui vous permettent de savoir comment procéder. Demandez les par mail.**

>> LES FORMATIONS SYNDICALES: UN DROIT DONT IL FAUT USER

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiquéE ou non syndiquéE, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté (une journée minimum).

La demande doit être faite en adressant au recteur s/c du chef d'établissement dans le secondaire ou à l'IA s/c de l'IEN dans le primaire, une demande écrite selon le modèle que nous vous fournirons, au plus tard un mois avant le stage. A **défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé.** Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par les nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit.

L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni information sur l'objet de ce stage.

N'oubliez pas d'avertir le syndicat de votre intention de participer, afin qu'il établisse la liste d'émargement nécessaire à la rédaction de votre attestation de présence.

www.sudeduc13.ouvaton.org

**Une autre école,
une autre société !**

éducation
sud

Solidaires
Union
syndicale

SUD éducation 13
29 Bd Longchamp
13001 MARSEILLE
sudeduc13@sudeducation.org
tél: 04 91 91 99 78